

# ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'URBANISME EN FRANCE\*

Par

D. IHRIG

Chaire de l'Urbanisme, Université Technique de Budapest  
(Reçu le 16 janvier 1969)

Présenté par le Prof. I. PERÉNYI

## Les débuts

L'urbanisme, une des nouvelles disciplines du XX<sup>e</sup> siècle, a son origine, d'une part «du domaine des sciences humaines», et d'autre part, de l'architecture qui a toujours comporté la pratique de l'urbanisme. L'exigence de la formation d'experts s'occupant de la totalité de la ville comme d'un organisme se présentait en même temps que celui de la discipline même.

Au tournant du siècle, en Angleterre, l'oeuvre de Patrick Geddes souligne la complexité des problèmes de la cité et celle de E. Howard propose la réalisation des cités-jardins, se situant dans la tradition anglaise, pour renouveler les agglomérations. La France vit à peu près la même époque, durant les premières années de notre siècle, alors que l'urbanisme apparaît dans ses exigences d'une complexité et d'une attitude nouvelle. En France c'est Marcel POËTE qui accentue l'unité vivante de la ville et commence un travail de recherche urbanistique organisé. Dans le domaine de la planification c'est le plan de la «Cité Industrielle» de Tony GARNIER qui donne une proposition prévoyant la création d'une ville nouvelle.

A côté des personnalités de Poëte et de Garnier, dans la naissance de l'urbanisme français, il faut mentionner le rôle du *Musée Social*. Cette organisation — fondée en 1895 — avait pour but de se mettre gratuitement à la disposition du public par des documents et des informations en vue d'améliorer la situation matérielle et morale des travailleurs. Sa Section d'Hygiène Sociale, créée en 1907, élaborera plus tard le texte de la première loi française sur l'urbanisme. Certains membres de cette «section» — en général des architectes — ont fondé en 1911 la Société Française des Urbanistes qui était destinée à réunir les praticiens de la nouvelle discipline. Parmi eux, on peut citer le nom de AGACHE, de JAUSSELY et de PROST qui, à côté de leur travail de pratique, s'occupaient de la science urbaine aussi.

Comme à l'apparition de l'urbanisme il en allait de même pour la France qui était un des premiers pays en Europe dans la formation des nouveaux

\* L'article représente une étude plus détaillée qui était élaborée dans le cadre d'un stage organisé par l'ASTEF au Centre de Recherche d'Urbanisme à Paris, en 1967. Les conseillers d'études de ce travail étaient M. le Prof. R. AUZELLE et M. J. GOHIER, et le Directeur d'études M. G. CHARRÉ.

experts. En effet, la première école européenne de ce type est celle de Liverpool, créée en 1909 et c'est de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, en France aussi, qu'on date le début de l'enseignement de l'urbanisme. A la date de 1903 Poète fut nommé directeur de la Bibliothèque de la Ville de Paris et inspecteur général des Travaux Historiques de Paris. Il commence à organiser la première tentative de l'enseignement de l'urbanisme en France. Etant donné que sa formation était assez large dans les sciences humaines, son enseignement s'adressait aux experts de plus qu'une seule profession.

La Bibliothèque de la Ville de Paris a son origine dans la collection consacrée à l'Histoire de Paris que Jules Cousin abandonna à la ville en 1872 et dans les séries révolutionnaires qu'en 1881 Alfred de Liesville donna à la ville. Le Service des Travaux Historiques de Paris eut sa création en 1860. Ses documents s'occupaient de l'Histoire de Paris, plus tard de l'Histoire de Paris pendant la Révolution. Ainsi les deux institutions: la Bibliothèque et le Service des Travaux Historiques s'appliquèrent d'une part à l'Histoire de Paris et d'autre part à l'Histoire de la Révolution.

Ces institutions offraient spontanément la possibilité de conférences sur l'Histoire de Paris et par ce fait, l'origine de l'enseignement de l'urbanisme même. En 1903 Poète inaugure le cours d'Introduction à l'Histoire de Paris. Ces cours se développèrent pendant les années suivantes jusqu'en 1914, quand cette forme fut supprimée. A partir de 1906 le cours devint le *Séminaire d'Histoire de Paris*, qui comprenait deux sortes de travaux: un cours public et les conférences d'études réservées aux immatriculés (une fois par semaine chacune).

Le sujet du cours public, offert par Poète, était l'histoire de la formation et de la croissance de Paris. Une année scolaire était consacrée aux débuts jusqu'au temps de Philippe-Auguste, la deuxième à l'expansion de Paris jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la troisième à Paris au temps des grands classiques. L'objet de la conférence était l'étude des sources de l'Histoire de Paris. Poète conclut un double but: l'élaboration d'un répertoire des sources d'archives de l'Histoire de Paris et la reprise de la topographie historique du vieux Paris. La conférence a permis à Poète de dresser une sorte d'inventaire de l'outillage bibliographique en matière d'Histoire de Paris. Les cours publics pouvaient être fréquentés par n'importe qui, ils devenaient vulgarisateurs d'une science en train de naître et les participants des conférences se recrutant de différentes éducations spéciales se consacraient à la préparation d'oeuvres collectives destinées à prendre place dans l'histoire générale. Ce travail de large conception (à côté des leçons historiques ayant comme titres: *La collectivité parisienne*, *Les inondations de la Seine étudiées pour la connaissance de l'ancien sol de cette ville*) examinait une ville, sa création, son histoire, sa géographie, son art, sa vie sociale, les circonstances de sa croissance; il était une base de haute valeur pour y développer la création de l'enseignement de l'urbanisme.

A partir de 1907 Poëte organise un autre mode de vulgarisation des problèmes qui se posent sur Paris; chaque année ont lieu, dans les locaux de la bibliothèque, des *expositions* publiques sous le titre de «Paris à travers les âges». Ces expositions d'été coïncident avec la période d'interruption du cours public du semestre d'hiver, c'est à dire qu'elles prolongent l'action de ce cours de juin à octobre. Par cette continuation elles contribuent à l'enseignement qu'elles complètent. Les expositions renouvelaient la tradition d'une petite exposition de 1903 en l'étendant et la régularisant. Une série de conférences était donnée en même temps que l'exposition, ayant pour objet la présentation de ses diverses parties. La première de ces expositions, celle de 1907, était consacrée à la vie populaire à Paris du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle par le livre et l'illustration. L'exposition de 1908 s'occupait de Paris au temps des romantiques, et était donc limitée à une vingtaine d'années du passé de Paris. Les années suivantes connurent de remarquables expositions, parmi lesquelles notamment: en 1910 les transformations de Paris sous le Second Empire, Paris durant l'époque classique et, en 1919 l'expression monumentale du triomphe à Paris.

En 1914 Poëte réussit à faire incorporer l'enseignement de l'Histoire de Paris, ayant lieu jusqu'ici à la Bibliothèque de la Ville de Paris, à l'*Ecole Pratique des Hautes Etudes* à la Sorbonne. Il y obtint une chaire dont le travail se développe librement, et où Poëte enseigne jusqu'en 1948. La matière donnée et les méthodes employées à l'Ecole Pratique par Poëte étaient identiques à celles employées à la Bibliothèque de la Ville de Paris. Cette chaire fournit un cadre approprié à la continuation de l'enseignement en séminaire accompagné d'un travail de recherche commun. L'Ecole fut créée en 1868 pour pratiquer — à côté de l'enseignement théorique donné à l'Université même, — les exercices destinées à le renforcer et l'étendre.

Sur l'initiative du Musée Social présidé par Georges RISLER, on organisa en 1917 l'*Ecole Supérieure d'Art Public* qui s'installa dans les locaux de la Bibliothèque de la Ville de Paris. Parmi les professeurs on y trouve d'éminents spécialistes: techniciens et administrateurs. L'Ecole, après une année, émigre au Collège des Sciences Sociales, puis s'effrite. Cette école est la première institution aux origines de l'enseignement de l'urbanisme français où l'on organise les divers cours sur les sujets qui sont en relation avec l'ensemble des problèmes des agglomérations humaines.

En 1916, le Préfet Delanney a fait transformer la Bibliothèque et les Services Historiques de la Ville de Paris en un institut appelé *Institut d'Histoire, de Géographie et d'Economie Urbaines*. Le nouvel institut qui existait jusqu'en 1933, ne se proposait pas de se limiter à l'horizon d'une ville mais de s'occuper de la discipline des villes en général. Poëte était le promoteur de cette organisation, en vue d'élargir les études sur Paris et d'étendre les recherches urbaines. Sur la proposition d'Henri SELIER, le 9 juillet 1919, le Conseil Gé-

néral de la Seine créa un enseignement public dû à l'activité de Poète se rattachant à l'Institut d'Histoire, de Géographie et d'Economie Urbaines. Cette nouvelle école nommée l'*Ecole Pratique d'Etudes Urbaines et d'Administration Municipale* a remplacé l'Ecole d'Art Public. Son esprit et son programme révèlent une certaine influence de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. L'oeuvre de Sellier, s'occupant des grands problèmes de l'urbanisme moderne, démontre l'influence des cités-jardins des pays anglo-saxons. Il y examine les écoles et universités cherchant une solution pour l'enseignement de l'urbanisme, surtout l'université de Londres et de Liverpool, car selon son opinion, ce sont les deux qui donnent aux environs de 1919 l'enseignement le plus complet.

L'enseignement à l'Ecole Pratique d'Etudes Urbaines avait un triple caractère: scientifique, utilitaire et vulgarisateur. Selon la première plaque: «Il s'adresse . . . sous la forme scientifique, à ceux qui ont le souci de faire progresser une science qui tire une particulière importance du rôle considérable que joue la ville dans la civilisation contemporaine. Il s'adresse, sous la forme utilitaire, à tous ceux qui se préparent à des carrières concernant les fonctions administratives ou techniques, nécessitant la connaissance des applications pratiques de cette science. Il s'adresse enfin, sous la forme vulgarisatrice, au grand public qui a besoin de se familiariser avec les notions occupant une place de plus en plus grande dans la vie de chaque jour». Le programme de l'enseignement comprenait les branches suivantes: l'histoire de la ville, l'art urbain en général, l'organisation administrative des villes, l'organisation sociale de la vie urbaine en France (traités par l'exemple de l'agglomération parisienne en particulier), l'organisation comparée à la vie urbaine à l'étranger. Les formalités pour l'admission des élèves étaient réduites dans toute la mesure possible et les cours étaient gratuits. Ceux-ci avaient lieu le soir, à raison d'une leçon par semaine pendant toute l'année scolaire. La durée était de deux ans, se terminant par les examens dont le premier permettait de passer en seconde année, le deuxième de subir l'épreuve finale qui procurait le diplôme de sortie. L'épreuve finale consistait en un travail personnel, un plan ou un mémoire. La revue *La Vie Urbaine* créée en 1919, avait bientôt servi d'organe à l'Ecole pour les travaux de recherches.

L'Ecole devient presque aussitôt l'*Ecole des Hautes Etudes Urbaines* et a porté ce nom jusqu'en 1924. En gardant son triple caractère, elle change un peu et développe son programme qui se distingue par quatre cours fondamentaux et parallèlement des conférences destinées à l'étude approfondie: *L'évolution des villes* par M. Poète, *L'art urbain* par L. Jaussely, *L'organisation administrative des villes* par G. Jèze, *L'organisation sociale des villes* par E. D. Fuster et une série générale de conférence sur la Vie urbaine à l'étranger qui comportait des conférences sur les principes de la cité-jardin et leurs applications en Angleterre. Les travaux pratiques n'existaient pas encore, seulement

le désir de les établir sous la direction de professeurs. L'épreuve finale consistant en un travail personnel choisi par le candidat d'accord avec les professeurs et jugé par un jury était prévue en seconde année pour chacun des cours fondamentaux. Le candidat reçu à chaque épreuve obtint un certificat; des certificats concernant les branches «Evolution des villes et art urbain» donnant droit au brevet d'aménagement des villes, des certificats concernant les branches «organisation sociale des villes» et «organisation administrative des villes» donnant droit au brevet d'administration municipale. La possession des deux brevets donnait l'octroi du diplôme d'urbanisme.

1919 est la date quand l'enseignement de l'urbanisme proprement dit est né en France après presque deux décennies d'initiatives. L'enseignement des années 1919 à 1924 offrait la formation à la fois aux constructeurs et aux administrateurs des villes. L'année de la création d'un enseignement stable est aussi celle de la première loi d'urbanisme française.

Quant à la formation des architectes, elle est assurée par l'*Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts*, fondée au XVII<sup>e</sup> siècle, consistant de l'Ecole même et de ses écoles provinciales. Les collections de l'Ecole gardent les projets récompensés aux concours et les «Recueils des médailles», édités annuellement, permettent de les analyser. Pendant les deux premières décades de notre siècle, on trouve les mêmes sujets à l'Ecole qu'avant, en général de grands édifices publics. Mais il y a des projets de jardins, de places publiques, de ponts, de ports, de grandioses ensembles, d'un château d'eau, de centres municipaux, d'une ville, de gares de chemins de fer qui nous démontrent l'exigence d'une échelle plus large que celle de l'architecture. Le programme d'un «pont à l'entrée d'une ville» est spontanément plus fonctionnel. Le projet d'un centre municipal d'une grande capitale représente presque toute une ville, naturellement conformément à l'esprit dominant de l'Ecole. Le projet du port de Brest-Transatlantique donne un plan de ville et s'occupe des questions fonctionnelles, des relations de transport: ce fait démontre que les étudiants se tournent spontanément vers une échelle plus vaste.

Au cours des années après la première guerre mondiale, la production des logements sains devient une tâche très importante. Selon les exemples anglo-saxons, apparaît dans l'urbanisme français la création de quelques cités-jardins. Tandis que ces idées ne pouvaient pas trouver en France la même place qu'en Angleterre et aux Pays-Bas, parmi les sujets de concours de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts ce sont ceux qui donnèrent pour la première fois des sujets vraiment urbanistiques. En 1921/22, le programme du projet de «la partie centrale d'une cité ouvrière» évoque l'ensemble des équipements nécessaires soulignant son objectif sociologique. Le sujet d'une «Cité Universitaire» donne un plan-masse, le déplacement des différents pavillons et l'aménagement de leur parc. En 1922/23, par la reconstruction du quartier des Halles à Paris, se présente dans l'enseignement le premier projet de reconstruc-

tion. Cette année-là le concours Labarre propose une cité-jardin dont le programme soulève les questions de la société, de la densité, de l'hygiène et des équipements.

Ces projets se libèrent un peu de l'esprit académique en introduisant dans l'enseignement de l'architecture l'ensemble des problèmes de l'urbanisme contemporain. Ensuite les questions urbanistiques disparaissent presque complètement de l'Ecole pour une trentaine d'années et l'esprit ancien oriente son travail dans le choix des sujets et dans l'esprit de la composition.

### Développement pendant quatre décennies

La période entre les deux guerres mondiales voit naître les ouvrages de R. Maunier qui traitent des problèmes sociologiques en relation avec la vie urbaine; en ce temps le travail littéraire de M. Poëte développe la matière de ses cours, P. Lavedan élabore son ouvrage sur l'histoire de l'urbanisme, G. Bardet stabilise l'ensemble des problèmes urbanistiques dans le monde francophone. Presque tous les urbanistes ont une oeuvre littéraire et après 1934 *L'Architecture d'aujourd'hui* et surtout la revue *Urbanisme* à partir de 1932 leur offre une tribune. L'urbanisme pratique se développe par l'augmentation des tâches, on élabore des plans d'aménagement de 600 villes importantes en application de la loi de 1919. C'est la date du premier projet d'aménagement régional. L'Office Public d'H.B.M. du département de la Seine, à partir de 1919 réalise des groupes d'habitations à bon marché. Les travaux d'urbanisme dans les colonies et à l'étranger représentent la continuation du travail commencé par H. Prost en Afrique. Les idées de Le Corbusier en général restent des propositions.

Dans cette époque le développement de l'enseignement des théories de l'urbanisme en France peut être analysé par le travail de l'*Institut d'Urbanisme*, successeur de l'Ecole des Hautes Etudes Urbaines. D'abord le nom de l'Ecole a été modifié et par le décret du 29 décembre 1924, l'Institut fut réuni à l'Université de Paris. Il dépend, en même temps, de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques et de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. La direction de l'Institut même est confiée à un Conseil de Perfectionnement et à un Conseil d'Administration qui ne comptent aucun urbaniste pratiquant, mais des administrateurs, des juristes et des fonctionnaires. L'enseignement s'adresse en principe aux élèves déjà qualifiés dans une discipline particulière par les études qu'ils poursuivent. Il garde son triple objectif: scientifique, utilitaire et vulgarisateur. Etant donné l'incompétence de l'Université en matière de recherche urbanistique, le côté scientifique a été négligé. La vulgarisation n'étant pas davantage du ressort de l'Université, l'enseignement universitaire s'adresse à une élite et ne s'étend pas à l'ensemble du public. L'aspect utilitaire

a été abordé presque uniquement sous l'angle théorique parce que celui-là ne peut se former qu'en ateliers qui n'existent pas dans le cadre universitaire.

Pour l'admission à l'Institut, le postulant doit présenter tous les certificats attestant qu'il possède la culture générale suffisante pour suivre son enseignement. La durée de l'enseignement est de deux ans et donne lieu à l'octroi d'un diplôme. L'examen de fin d'études comprend deux épreuves: un examen oral ainsi que la préparation et la soutenance d'une thèse. A l'Institut est rattachée une section de *Perfectionnement Administratif* qui a pour objet la formation du personnel qui se destine aux postes supérieurs des mairies. Cette section comprend deux matières enseignées: le droit civil et le droit administratif. Après deux années d'enseignement, la troisième année comprend une étude détaillée et pratique des questions intéressant le fonctionnement des services intérieurs des mairies et des travaux pratiques sur l'administration des communes. Pour que les étudiants, qui se recrutent en général parmi les élèves issus d'autres grandes écoles, puissent les suivre en même temps, les cours ont lieu le soir. L'Institut d'Urbanisme suit et développe le programme enseigné à l'École des Hautes Etudes Urbaines et jusqu'à la fin des années trente ne se modifie pas notablement. En 1934, les élèves et anciens élèves de l'Institut veulent une sérieuse réforme mais en vain.

Les quatre branches de l'enseignement s'enrichissent d'une cinquième section, notamment «l'organisation économique des villes». Ces conférences traitent des principes de la cité-jardin anglaise. La succession de l'ancienne section de l'art urbain sous le titre «art et techniques de la construction des villes» a beaucoup évolué. Cette section est à l'origine de l'enseignement pratique de l'urbanisme. Les travaux pratiques alternent avec les cours théoriques: le sujet de l'exercice pratique est donné chaque mois pour le cours pratique du mois suivant. C'est Jaussely qui dirige d'abord la section avec Greber mais à partir de 1927, il est remplacé auprès de Greber par deux urbanistes, Bonnier et Prost. Parmi les professeurs adjoints à l'Institut à la fin des années trente et durant la deuxième guerre mondiale, il faut souligner le nom de P. Lavedan qui à partir de 1938 suit la voie dans le cours sur l'évolution des villes. A partir de la même date, G. Bardet y travaille aussi, Dr. Hazemann commence ses cours sur l'hygiène des villes. En 1942/43, R. Mannier se charge de donner des conférences sur l'organisation sociale des villes. Il se dégage une nouvelle science, la géographie des villes.

Entre les deux guerres l'Institut d'Urbanisme, parmi de nombreux cours sur de différents secteurs de l'urbanisme, n'a pas de cours d'urbanisme proprement dit, c'est-à-dire de cours de synthèse qui permettrait aux étudiants de comprendre le rôle de chacune des disciplines dans la science qui intègre tout l'urbanisme. C'est l'*École Spéciale des Travaux Publics* ayant pour but la formation des ingénieurs reconnaissant l'importance de l'urbanisme qui assure à R. DANGER, géomètre, technicien la possibilité de donner un cours

sur l'urbanisme. La matière de son cours éditée en 1933 est le premier ouvrage en France à intégrer dans les différents sujets de l'urbanisme.

Durant l'année scolaire 1938/39, apparaissent dans l'horaire de l'Institut d'Urbanisme les travaux techniques séparés des cours théoriques, et en 1942, on distingue deux groupes de cours: *cours théoriques* et *cours techniques*. Les cours techniques se scindent en trois branches: «l'art urbain» qui présente des cours sur les questions esthétiques, les cours de «l'art et technique» qui traitent des questions de planification, il s'y annexe en 1942 des conférences sur «l'art des jardins». La troisième est «le fond du plan» qui comporte des exercices. Mais le travail de planification est représenté par les «travaux techniques», qui change sa dénomination en 1945 pour devenir «technique des plans» puis en 1947 «composition des plans»; et à partir de ces années l'enseignement de la planification se développe plus fortement. Les *Documents d'Urbanisme*, ouvrages de R. AUZELLE originés de l'*Encyclopédie de l'Urbanisme*, donnent une magnifique série sur les différentes réalisations urbanistiques ce qui permet aux étudiants de connaître les exemples indispensables à développer leur esprit d'observation et de se familiariser avec l'art de la composition. Seul un certain pourcentage des élèves de l'Institut possède une formation d'architecte; ces documents constituent surtout pour les autres — géographes, juristes, sociologues, administrateurs — une aide très importante. Dans le cadre du cours «Composition des plans» les étudiants faisaient cinq exercices, élaborés sous la direction critique des professeurs, recevant une base bien construite et une conception d'ensemble des problèmes de composition.

Après une brève prospérité aux débuts des années vingt, l'enseignement de l'urbanisme et surtout celui de sa pratique se développe très peu, et cette stagnation se fait sentir particulièrement aux écoles s'occupant de la formation des architectes. Quant à l'*Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts* les sujets qui dénotent quelque relation avec l'urbanisme sont les mêmes qu'au-paravant. Les programmes qui proposent quelquefois des ensembles architecturaux selon «la solution desquels les artistes excellèrent aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles» signifient bien l'esprit de cette époque. Le sujet des cités-jardins existe encore en 1925—26, avec un programme bien exposé, mais aucun projet n'est arrivé à ces concours, et ce sujet disparaît de l'Ecole. En 1930 le programme d'un groupe n'ayant lui non plus donné lieu à aucun projet, de même les autres grands programmes urbanistiques sont abandonnés pour une période de vingt-cinq ans. Cependant il ne faut pas oublier qu'il y a des sujets qui, par leur existence même, représentent un certain progrès. En 1934—35 une «cité de cheminots» démontre un centre urbain contemporain. Le plan-masse du terrain de maisons individuelles montre le manque de connaissances urbanistiques à l'Ecole. En 1937—38, par un programme concernant le pont, c'est pour la première fois que le problème de circulation apparaît dans l'enseignement des architectes.



En 1949 A. GUTTON est nommé à l'École pour y enseigner la «Théorie de l'Architecture». Il ne veut pas l'architecture du palais ou du monument, mais d'ouvrir l'imagination créatrice «aux édifices de la cité tout entière, de la modeste maison aux grandes compositions» et que la cité ne soit pas seulement étudiée dans sa forme, mais dans son programme, et l'édifice dans la vie sociale de la cité. A partir de cette date, A. Gutton propose les programmes des concours, et c'est ainsi que nous pouvons rencontrer les sujets urbanistiques au cours des années 1949 à 1956 comme une unité résidentielle qui comporte toute une petite ville satellite à proximité d'une zone industrielle, «une cité pour estivants et hivernants», et pour la première fois une «unité de voisinage» en 1952/53, définie ci-dessous: «un ensemble d'habitations et de terrains réservés pour un usage collectif». Ce programme-ci accentue le caractère collectif d'une petite unité devant être exprimé tant dans la composition que dans les équipements sociaux. Les sujets des années cinquante sont très souvent orientés sur le thème du centre urbain qui apportent aussi de nouvelles perspectives.

A côté des Ecoles Nationales des Beaux Arts, c'est l'*École Spéciale d'Architecture* qui assure une certaine formation d'architecte pour les candidats titulaires du baccalauréat. Avec ce diplôme les étudiants peuvent entrer à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts à la deuxième moitié de la scolarité pour y continuer leurs études et devenir «Diplômés par le Gouvernement». L'enseignement de l'urbanisme à cette école date de 1932, avec la création de la Chaire d'Urbanisme sous le professorat de J. ROYER.

### Tendances nouvelles

Les problèmes urbanistiques les plus importants de nos jours sont l'exigence de la production du logement en grand nombre, et l'accroissement du nombre des automobiles, posant quelquefois des problèmes insurmontables pour les villes existantes. De même, les grandes conurbanisations, qui débordent le cadre de la cité et «l'échelle» de l'architecte, font appel aux autres experts chargés de plus grandes responsabilités qu'ils n'en avaient jamais assumées. Les efforts de l'urbanisme français se concentrent, comme dans tous les pays, sur la recherche de ces problèmes. Dans la plupart des villes provinciales et dans l'agglomération parisienne on a déjà abouti à de bons résultats. Certaines réorganisations dans la haute administration, des lois et des décrets nouveaux, de nouvelles organisations, de grands concours urbanistiques s'efforcent à résoudre les problèmes. Le développement des idées urbanistiques ainsi que les méthodes et l'esprit des projets récents s'expriment dans quelques réalisations ou projets concrets.

Vers les années soixante, se dessine la tâche de la coordination des plans d'urbanisme, la planification territoriale, qui se fait dans l'élaboration des plans régionaux. Les efforts urbanistiques s'insèrent dans le plan national

de développement économique et social; le programme opérationnel est lié aux instruments de la planification économique. Les tâches urbanistiques par leur imbrication exigent un travail multilatéral, des enquêtes plus profondes, une importance accrue des sciences économiques et humaines auprès des disciplines esthétiques et techniques, et tous ceux-ci doivent s'exprimer dans la formation des experts participant à l'oeuvre urbanistique.

Ces dernières années, les autorités et les responsables de l'enseignement même, comprenant l'insuffisance des formes existantes — à peu près invariables pendant quarante ans — à assurer la formation des nouveaux spécialistes, se chargent de l'oeuvre d'urbanisme et commencent à créer de nouvelles possibilités et à renouveler les formes de l'enseignement.

Les germes des plus récentes formes de l'enseignement de l'urbanisme français peuvent être détectés en 1938 quand quelques étudiants de l'Institut d'Urbanisme, reprochant le manque de possibilité de travail pratique dans le cadre de l'enseignement, se réunirent et fondèrent l'*Atelier Supérieur d'Urbanisme Appliqué* sous le patronage de G. Bardet. Cet atelier, indépendant de l'Institut d'Urbanisme, démarre, sans pouvoir se maintenir après la guerre. Mais son esprit restait vivant, les étudiants en architecture de l'Institut d'Urbanisme cherchant plus loin une méthode de travail collectif pour résoudre des plus grandes tâches urbanistiques, le maintiennent en vie. En conséquence des cours de A. Gutton et de l'orientation des concours vers l'urbanisme, une *chaire d'urbanisme* est créée en 1958 à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Pendant ses deux premières années un séminaire entreprend un travail d'information et de formation. En 1961, l'adjonction de R. Auzelle comme professeur aux côtés de A. Gutton donne la possibilité d'organiser une forme nouvelle d'enseignement dans le cadre de l'Ecole Séminaire et Atelier qui a pris le nom de Tony Garnier.

La nouvelle organisation fournit la possibilité de travailler à résoudre les grands problèmes urbanistiques posés par notre époque — problèmes théoriques ou pratiques. Dans la recherche d'une solution, le *Séminaire et Atelier Tony Garnier* ne sert pas aux architectes seules, mais il accueille depuis sa création des représentants des autres disciplines. Les participants se recrutent par admission. Le nombre des admis est d'une quarantaine de personnes, en général des français, et dix pour cent environ d'étrangers. On peut estimer à la moitié le nombre des diplômés, les autres n'étant qu'étudiants de l'Ecole ou d'une autre institution. Les trois quarts des étudiants sont architectes et les autres sont originaires d'autres disciplines. Ce Séminaire et Atelier ne rivalise pas avec l'Institut d'Urbanisme où les différentes disciplines sont effectivement enseignées. Même il conseille à ses élèves de le fréquenter. Il n'offre pas d'enseignement proprement dit: c'est à l'oeuvre même d'urbanisme que les étudiants sont appelés à participer. C'est pourquoi, notamment, cette formation de deux années de travail n'est pas sanctionnée par un diplôme.

La première année, le *Séminaire* est consacré à l'étude théorique, un seul problème urbanistique majeur contemporain sert de thème pour l'année (p. ex. «la rénovation urbaine», «l'espace et l'individu» etc.). L'étude théorique placée sur le plan de la recherche fondamentale permet, en même temps, une sorte de transition entre l'utopie nécessairement théorique et l'élément de la pratique quotidienne. La méthode du travail est basée sur l'échange des idées, sur le discours et donc à côté d'une étude personnelle, sur le travail en commun, qui s'opère par la coordination hebdomadaire au niveau du groupe et du séminaire. La deuxième année voit l'application. C'est l'*Atelier* où la promotion est liée à une étude réelle et concrète. («reconstruction du quartier des Halles», la «métropole Lorraine» etc.). A l'élaboration de ces projets, on crée plusieurs groupes pluridisciplinaires qui travaillent sur divers programmes et en supposant une autre possibilité, cherchent la meilleure solution.

Quant aux résultats de cette forme d'enseignement, nous pouvons en constater sous plusieurs aspects. Son niveau est assuré par le choix des candidats. On s'y occupe de résoudre les tâches les plus ardues. Au lieu d'un enseignement traditionnel, où le professeur corrige les esquisses selon son goût, le travail y progresse par des débats, par un échange d'idées plus large, par la confrontation de diverses hypothèses élaborées sur le même sujet d'où se dégagera la solution idéale. La profondeur des enquêtes donne au travail une base très sûre.

En 1967, l'Institut d'Urbanisme voit sa réforme qui nous montre trois résultats. C'est d'abord le souci de relever le niveau d'admission à l'Institut, d'élargir l'enseignement donné, de faciliter pour les élèves le contact avec les problèmes concrets ayant trait à l'urbanisme et d'intégrer l'enseignement de l'Institut dans le cadre de l'Université, en permettant aux élèves diplômés de s'inscrire en troisième cycle de Faculté en vue de préparer une thèse de doctorat de même cycle. La synthèse, un cours qui peut intégrer tout l'enseignement de l'Institut, se voit accorder une plus grande importance. C'est M. Auzelle qui s'est chargé de cette tâche. Il assure cette orientation en première année, avec trois professeurs assistants, donnant aux étudiants une information cohérente aussi complète que possible par les cours proprement dits et par les travaux dirigés. Le travail collectif est un des progrès majeurs dans le travail de l'Institut et par ce fait les formules pédagogiques de l'Institut s'approchent de la solution d'un enseignement en accord avec les exigences actuelles.

Durant la dernière décennie, dans le travail des ateliers de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts le champ des sujets s'élargit un peu lui aussi, et donne libre cours à une plus grande fantaisie. Le grand mérite des ateliers de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts est de publier des concours qui valent pour toute la France (dans les écoles des beaux-arts provinciales) et, de ce fait, inspirent une activité créatrice plutôt que scolaire. Les données de la

réalité qui entravent le travail architectural dans la vie, ne gênent pas les étudiants et le jeune esprit par cela peut s'ouvrir. Le travail s'organise en équipes dans les ateliers, ainsi l'Ecole répond aussi aux questions posées par la vie. Les étudiants sont libres à choisir le sujet, ils peuvent travailler ensemble sur de plus vastes projets, et ce fait a son importance dans l'urbanisme, en raison de l'échelle de ses sujets. Les étudiants peuvent inviter à collaborer d'autres spécialistes, comme médecins, psychologues, sociologues diplômés ou diplômables pour assurer la complexité.

Les différents problèmes de l'enseignement de l'architecture en France, notamment les questions de l'administration des écoles, de la discipline de l'enseignement, des méthodes, des proportions, des matières de l'enseignement posent la nécessité de renouveler tout ce système d'enseignement. Il y a quelques années que l'Ecole et le Gouvernement même s'occupent de la question d'une «Réforme» et les opinions viennent de se formuler. Dans ce domaine, le problème de l'enseignement urbanistique, dans le cadre de la formation des architectes, est en train de trouver solution.

Parmi les écoles s'occupant de la formation des ingénieurs en France, c'est l'*Ecole Nationale des Ponts et Chaussées* qui avait toujours la plus grande importance. L'Ecole ayant son origine au XVIII<sup>e</sup> siècle, donne, à notre époque aussi, la meilleure formation en Génie Civil en France. En 1963 M. Lagneau fut nommé titulaire de la chaire d'urbanisme à l'Ecole. Et depuis cette date y existe un enseignement polyvalent qui est organisé dans les deux années supérieures d'une scolarité étendue sur trois ans. Il est divisé en enseignement général et optionnel. Le premier a de l'importance pour la formation des ingénieurs due à son caractère obligatoire; le deuxième est très remarquable dans la totalité de l'enseignement de l'urbanisme français.

*L'enseignement général* sous le titre «d'aménagement urbain et régional» est obligatoire pour tous les étudiants. En deuxième année il comporte un stage de mission organisé en province pour étudier les problèmes qui se posent à l'aménagement urbain et régional dans un secteur déterminé, un cycle d'amphis magistraux sur quelques sujets intégrant et des conférences dirigées par les assistants sur des sujets précis. En troisième année, l'attention des élèves est concentrée sur un projet choisi de thèmes réels dont l'étude se prolonge sur dix semaines. *L'enseignement optionnel*, en troisième année, est choisi par une quinzaine d'élèves. Le groupe organisé pour les études plus approfondies d'aménagement urbain et régional ne comprend pas les élèves de l'Ecole seules. D'autres peuvent les rejoindre pour former un groupe pluridisciplinaire. Les activités sont multiples. Dans le cadre des séances d'atelier est donné une série de conférences, une étude de travail personnel. La troisième activité prend la forme de visites dirigées de sites, de chantiers ou de réalisations récentes dans la Région Parisienne. Chaque année est organisé un séminaire dans une ville provinciale pour étudier sur place un cas concret d'aménagement,

et durant toutes années scolaires, un voyage d'études à l'étranger. La méthode de l'Ecole, par ces faits, provoque une disponibilité de pensée, un travail multilatéral dans le cadre du travail en équipes, un sens du débat, et cherche un très bon contact avec la vie pratique.

Quant aux possibilités d'études supérieures urbanistiques, il faut d'abord mentionner l'*Ecole Pratique des Hautes Etudes* qui poursuivant la tradition de ses séminaires durant les années cinquante, comprend de nouveau un enseignement qui est en correspondance avec l'urbanisme. C'est M. ROUGE qui traite de «l'Organisation de l'Espace» à partir de 1954 et jusqu'en 1960. En 1960 on y crée une Direction d'Etudes dont P. H. CHOMBARD DE LAUWE prend la charge, rattachée au Groupe d'Ethnologie Sociale existant depuis 1949 pour se consacrer à l'étude des comportements et besoins, et des aspirations dans différents milieux sociaux, en relation avec l'évolution de la vie sociale.

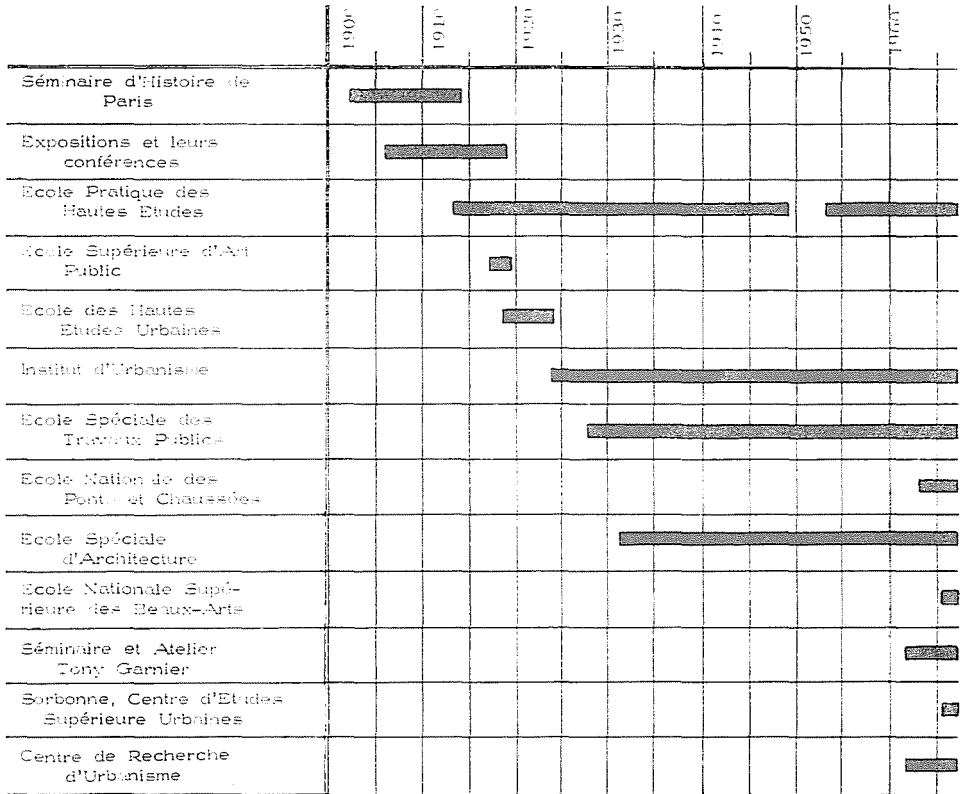
Les conférences de P. H. Chombard de Lauwe, sous le titre *L'évolution de la vie sociale*, ont lieu en forme de séminaires. L'admission est réservée aux étudiants possédant le niveau de la licence. La majorité des auditeurs vient des sciences humaines, et un cinquième environ des architectes urbanistes. Le but de l'enseignement est l'élaboration d'une thèse de troisième cycle. L'activité du groupe comprend la suite des recherches sur une théorie de l'évolution des besoins et des aspirations des cours d'orientation du Directeur d'Etude et représentation des travaux déjà effectués par les thèses de Doctorat, recherches sur le processus d'interaction de la personne et de la Société, suite des recherches du groupe d'Ethnologie Sociale. Un autre séminaire, «Evolution des besoins et urbanisation» groupe de recherches dirigé par M. IMBERT, est attaché à ce travail.

Dans le cadre de l'Université de Paris, rattaché à la Faculté des Lettres et Sciences, a été établi en 1965 le *Centre d'Etudes Supérieures Urbaines* sous la direction de P. GEORGE.

L'admission à ce centre est déterminée; il faut être titulaire du diplôme d'études supérieures, ou justifier d'une équivalence, c'est-à-dire d'une publication personnelle originale. Si le candidat remplit l'une ou l'autre de ces conditions, il doit prendre une inscription en Sorbonne dont il constitue un troisième cycle, conduisant au doctorat. Le centre est ouvert à toutes les professions s'occupant des questions de l'urbanisme. L'activité est étalée sur deux années, la première comporte des séminaires, la deuxième est consacrée à la rédaction d'une thèse. L'intérêt de la promotion se répartit en trois groupes de travail qui s'occupent de différents sujets. Le travail de ces groupes passe par le travail de recherche individuelle; et par les conférences des dirigeants de groupes ou des étudiants mêmes sur les résultats obtenus dans leurs travaux de recherche.

En 1962, sous l'égide des Ministères de la Construction et de l'Education Nationale, a été créé le *Centre de Recherche d'Urbanisme* qui a comme raisons

d'être la recherche et l'enseignement. Cet enseignement urbanistique comprend l'organisation d'un stage annuel dont les participants, français, ou étrangers,



Enseignement de l'urbanisme dans les différentes institutions en France

se recrutent parmi des diplômés de toutes les professions dont l'activité a quelque rapport avec l'urbanisme, et en particulier des architectes. La première partie de ce stage est une initiation à la recherche, à la deuxième la majorité du temps est consacrée au travail de recherche. Il ne dispense pas un enseignement scolaire, mais veut encourager la participation des stagiaires à la formulation des opinions sur quelques problèmes urbanistiques avec le but de l'initiation à la recherche. Ce stage préparatoire permet d'orienter les participants selon leurs aptitudes vers leur sujet convenant à la recherche, qui comporte pour les stagiaires six mois de travail individuel. Le cadre de l'Institut est donné par les conseils d'études et les conseillers. Les participants, à la fin du stage, déposent leurs travaux et doivent se soumettre à une soutenance. Cette forme d'enseignement — on peut dire sans méthode — crée une méthode: elle développe une disponibilité au travail de recherche et, à part d'élaborer des sujets mêmes, c'est le but de cet enseignement.

Un coup d'oeil jeté sur l'enseignement de l'urbanisme en France jusqu'en 1967 ne prétend pas à mener à des conclusions très profondes. Par cette revue historique on veut mieux comprendre une situation actuelle pour en trouver les éléments positifs et négatifs. La principale leçon que nous croyons dégager, c'est que, pendant les années précédentes — comme au temps de sa création — l'enseignement s'efforce à répondre aux questions posées par les exigences de la vie pratique. Il le fait par les nouvelles organisations, les nouvelles méthodes — par une collaboration des diverses professions — par le travail collectif et par l'intensification du travail de recherche.

### Résumé

L'étude a le but d'esquisser la création et le développement de l'urbanisme en France. Au tournant du siècle se présente l'urbanisme moderne qui a deux origines: les sciences humaines et l'architecture. L'enseignement urbanistique se forme et se développe dans ces deux domaines. Cet enseignement — après quelques tentatives — s'est créé à la fin de la première guerre mondiale. Le développement pendant quatre décennies était assez hésitant mais les années soixante voient de différentes institutions d'un esprit de complexité remarquable.

### Bibliographie

- POËTE, M.: La Bibliothèque d'Histoire de Paris. Une exposition à l'hotel Saint-Fargeau. Paris, 1903.
- BARDET, G.: Naissance et méconnaissance de l'urbanisme. Paris, 1938.
- BARDET, G.: Pierre sur pierre. Paris, 1946.
- AUZELLE, R.: Technique de l'urbanisme. Paris, 1953.
- AUZELLE, R.: Cours d'urbanisme. Paris, 1967.
- AUZELLE, R.: Notes sur l'enseignement à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris. La Vie Urbaine, Paris, 1952.
- GUTTON, A.: L'urbanisme au service de l'homme. Paris, 1961.
- GUTTON, A.: L'enseignement de l'urbanisme à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Urbanisme, Paris, N° 82/83, 1963.
- GOHIER, J.: Evolution de l'urbanisme en France. Paris, 1965. CRU.
- CHOMBARD DE LOUWE, P. H.: L'homme et la ville. Paris, 1966.
- SELLIER, H.: La création de l'enseignement de l'urbanisme en France. La Vie Urbaine. Paris, 1920.
- ROYER, J.: Henri Prost, Urbaniste. Urbanisme, Paris, N° 88, 1965.
- DREYFUS, J.: Analyses et créations: Les sciences humaines et l'urbanisme. Urbanisme N° 98, Paris, 1967.
- ROUGE, N. F.: Spécificité de l'urbanisme. Urbanisme, Paris, N° 98, 1967.
- Bulletins de la Bibliothèque et des Travaux Historiques. Années 1906 à 1915.
- Le Musée Social. Mémoires et documents — année 1921. Paris, 1922.
- Les Cahiers du Musée Social. Cinquantenaire de Musée Social, 1945. Paris, 1945.
- Livrets de l'étudiant*. — L'Université de Paris et les Établissements Parisiens d'Enseignement Supérieur. Années 1903/04 à 1966/67.
- Recueil des médailles*. A l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Paris. Edition Vincent Fréal. Années 1900 à 1964/65.
- 8ème Congrès UIA — Rapport du Congrès. 1965.
- Cours de l'École des Hautes Etudes Urbaines. (en manuscrit) Paris, 1920.
- Cours de l'Institut d'Urbanisme. Années 1924 à 1966.

DÉNES IHRIG, Premier assistant, Budapest XI, Műegyetem rakpart 3, Hongrie